Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/05

N° Code Postal 25770

**Bureau Distributeur FRANOIS** 

EXTRAIT

Arrondissement de BESANCON

Canton de Besançon 1

Du registre des délibérations du C.C.A.S

Séance du 25/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Bureau du C.C.A.S de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocatior légale, sous la présidence de Monsieur Emile BOURGEOIS.

Nota – le Président certifie que la convocation a été faite le 19/03/2024 et que le nombre des membres en exercice est de onze

<u>Présents</u>: Mmes SIMON BOUVRET, DELESSARD, GILLET, TANNIERES, CREVOISIER, DUBIEZ, MM. BOURGEOIS, BAULIEU, HENRIOT

Absentes excusées:

Mmes CHANEY, AYMONIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Monsieur le Président informe les membres du CCAS qu'il convient de délibérer sur l'attribution de subventions pour l'exercice 2024 et propose les attributions suivantes :

- Association Welcome Franois Serre : 500€
- Croix rouge : 300€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à l'attribution des subventions proposées ci-dessus et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré, le 25 mars 2024

Le Président,

**Emile BOURGEOIS** 

Préfecture du Doubs



